



Saisie sur cautionneur avec emprunteur solvable!

Par **laura**, le **11/06/2012** à **22:07**

Bonjour,

Mon mari s'est porté caution d'un prêt étudiant pour son fils. Il est maintenant temps de rembourser. Seulement, nous avons beaucoup de problèmes avec lui, et ne nous voyons plus. Nous savons qu'il est solvable puisqu'il est en formation rémunérée.

Il a sûrement ouvert un autre compte, ou son salaire est viré.

La banque, nous avons la même, a envoyé un courrier à mon mari, lui demandant de payer. Comment sortir de cette situation? Y a-t-il moyen de faire une action en justice?

Il faut savoir que nous venons juste de finir de payer ses loyers, car déménagement, et nous étions cautions! et oui parfois on ne réfléchit pas assez avant de signer.

J'ai vraiment besoin d'aide, nous sommes dans un gouffre financier...

Merci

Par **amajuris**, le **12/06/2012** à **13:29**

bjr,

si vous vous êtes portés caution pour le prêt de votre fils et que celui-ci ne rembourse le prêt, vous devez comme vous vous y êtes engagés payer à sa place.

vous pourrez après avoir payé la banque, engager une action en justice contre votre fils pour qu'il vous rembourse.

cdt

Par **laura**, le **12/06/2012** à **21:17**

merci